

PORT-CROS - 1996. MISE EN PLACE ET SUIVI, DURANT PLUSIEURS ANNÉES, D'UN CARRÉ EXPÉRIMENTAL.



© A. Aboucaya, PN de Port-Cros

>>> Parc national de Port-Cros, Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
Le Hameau, 83400 Îles de Porquerolles.
Tél. : 04 94 12 30 32.
Mél : cbn.ile@pnpc.com.fr

© A. Aboucaya, PN de Port-Cros



PORT-CROS - 1998. C'EST COMME S'IL NE S'ÉTAIT JAMAIS RIEN PASSÉ !

>>> Parc national de Port-Cros

Pour lutter contre la griffe de sorcière, le Parc national de Port-Cros a mené des opérations d'arrachage. Suivis et résultats...

L'impact des goélands

Une étude approfondie est menée par des universitaires de la faculté d'Aix-Marseille. Le protocole scientifique est basé sur la surveillance d'une évolution de la flore et de la végétation de l'îlot. Afin de repousser les goélands, un dispositif expérimental de piquets bas et fils de clôture a été mis en place. Un inventaire floristique et une cartographie des habitats naturels destinés à servir d'état initial ont été dressés. D'ici quelques années, celui-ci sera refait, afin de déceler les changements imputables à la diminution de l'impact de ces oiseaux.

L'arrachage de la peste

Depuis 1995, le Parc national de Port-Cros s'est engagé dans la lutte contre une plante exotique envahissante, très dynamique : la griffe de sorcière. Cette espèce¹, originaire d'Afrique du Sud, menace gravement les milieux naturels insulaires. Un universitaire marseillais, le Dr Medail, a d'ailleurs inventorié 27 plantes rares très menacées en Provence par la progression de cette peste végétale. Ces menaces sur le patrimoine végétal des îles d'Hyères motivent d'importantes opérations d'éradication menées par les agents du parc.

L'îlot du petit Langoustier

La première de ces actions, réalisée sur l'îlot du petit Langoustier (surface du site : 2 ha) a permis de mettre au point une méthode respectueuse de l'environnement. Elle a, ensuite, été largement utilisée dans d'autres endroits, voire par d'autres gestionnaires. Ainsi, en 1995, on procède à l'arrachage manuel de la totalité des griffes de sorcière du site. Les plantes extirpées constituent vite une importante biomasse. Organisée en tas, elle est laissée sur place. La griffe de sorcière étant très aqueuse, certains pieds mettent plusieurs mois à se dessécher après arrachage. La majeure partie de l'arrachage est effectuée en trois jours par une dizaine de personnes (association de réinsertion avec encadrement d'un salarié du parc). Ces journées ont d'ailleurs commencé par une formation botanique sur les enjeux patrimoniaux. Les agents du Parc national effectueront ensuite des arrachages sur les zones plus difficiles d'accès, telles les falaises.

Résultats du suivi scientifique

Dès 1996, un protocole de suivi est mis en place. Son objet est d'éclaircir diverses questions : modalités de la recolonisation végétale des espaces dénudés, durée de vie des graines dans le sol, impact de l'arrachage sur la tenue du sol, impact des goélands leucophée qui présentent une importante population nicheuse... Dans ce but, neuf carrés expérimentaux fixes de 1 m² sont ins-

tallés. Ils donnent lieu à un relevé annuel de la flore présente, et à l'estimation du recouvrement végétal. Certaines de nos interrogations seront ainsi levées : les graines de la plante contenues dans le sol ont germé massivement pendant les trois années qui ont suivi l'arrachage (jusqu'à 500 plantules au mètre carré!). Ces trois années correspondent au temps de cicatrisation de la couverture végétale relative à cette opération. Toutefois, au bout de huit ans, et malgré un arrachage annuel des repousses ou germinations, on trouve encore quelques pieds de la plante sur l'îlot. Certes les quantités sont bien moindres : 61 pieds arrachés pour l'ensemble de l'îlot en 2003. Mais ce fait illustre l'obligation de pratiquer une surveillance régulière des secteurs traités, règle générale pour les pestes végétales. Concernant la griffe de sorcière, une visite de contrôle par an s'avère nécessaire. Suite à l'éradication de cette peste végétale, la végétation indigène, qui était encore très présente sur l'île, a recolonisé rapidement les secteurs mis à nu. Les plantes herbacées annuelles, premières arrivées dès les pluies de l'automne 1995, étaient plutôt des espèces nitrophiles², liées aux déjections des goélands sur le sol nu des trouées. Peu à peu, elles ont cédé une place de plus en plus grande à d'autres espèces indigènes et, cette fois-ci, vivaces, permettant une couverture du sol toute l'année. La question de la tenue du sol après arrachage massif de la griffe de sorcière s'est très peu posée sur cet îlot majoritairement plat. Sur sols pentus, on peut recommander une élimination progressive, sur plusieurs années, par bandes parallèles aux courbes de niveau. Il convient alors de dégager, en priorité, les semenciers indigènes pour leur permettre de reconquérir l'espace et de tenir le sol. Ces premiers résultats devront, bien sûr, être confirmés par d'autres expériences. ■

ANNIE ABOUCAÏA
PARC NATIONAL DE PORT-CROS

1. En fait, il s'agit de deux espèces ressemblantes : *Carpobrotus edulis* et *Carpobrotus acinaciformis*, et de leurs hybrides.
2. Plantes se développant sur des sols riches en nitrates.

Lexique ...la suite

PLANTE SUBSPONTANÉE : s'emploie pour des espèces introduites se reproduisant parfaitement dans leur région d'adoption. Subspontané est alors synonyme de naturalisé.

COSMOPOLITE : espèce caractérisée par une aire de répartition assez large ; plusieurs pays, un continent... On utilise aussi le terme pour désigner des plantes qui s'accoutument de conditions de milieu très variables et qu'on peut trouver un peu n'importe où. Sur ce registre, plutôt biologique que géographique, on parle d'espèces ubiquistes.

© Ph. Robert, PN Port-Cros



CAULERPA TAXIFOLIA
EN LIMITE D'HERBIER.

ADVENTICE : ce terme (nom féminin) désigne, suivant les cas, soit une espèce introduite apparaissant de façon sporadique, soit une plante indésirable. Ne pas confondre avec l'adjectif adventif désignant des organes apparaissant à des endroits non classiques (les racines adventives sont des racines apparaissant sur les tiges).

>>> Conservatoire du Languedoc-Roussillon

Tous contre Lippia

LIPPIA - LIPPIA CANESCENS

© CEN Languedoc-Roussillon

Tout d'abord mobiliser contre Lippia : fédérer les agriculteurs, éleveurs, écologistes, gestionnaires, pépiniéristes. Ensuite... préciser l'étendue de l'invasion. Puis agir. Voici comment...

C'est une petite plante à fleurs blanches. Originaire d'Amérique latine, Lippia fut introduite dans la basse plaine de l'Aude. Échappée d'un jardin à la fin du 19^e siècle, elle forme aujourd'hui de grandes superficies de gazons denses qui remplacent les prés de fauche et les parcours à moutons. Agriculteurs et éleveurs ont perçu le danger. La plante produit des millions de graines et colonise aussi par stolons : un pied gagne à lui seul plus de 60 cm par an. Outre la perte de diversité floristique, Lippia provoque une baisse de la valeur fourragère des prés salés et des prairies maigres de fauche (reconnus d'intérêt communautaire par l'Europe) : « Les moutons ne broutent pas cette colonisatrice ». Organisés en Association foncière agricole et en Groupement de gestion des prés, les agriculteurs et les éleveurs de la basse plaine de l'Aude ont décidé d'agir. Depuis l'an 2000, leurs actions, soutenues par les Département, Région, Diren, Communes et relayées par le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon, visent à évaluer l'ampleur du phénomène et à tenter d'érayer l'invasion. La méthodologie du travail a consisté, tout d'abord, à préciser l'étendue de l'invasion. On a ainsi mis en lumière qu'elle couvrait environ 7500 ha, limités à la basse plaine de l'Aude. Par contre, on retrouve l'espèce dans l'étang asséché de Sigeon, à une trentaine de kilomètres de Capestang. Cet étang est occupé par des prés pâturés, dans des conditions de salinité et d'humidité identiques à celles de la basse plaine de l'Aude. Ensuite, des enquêtes auprès des exploitants, ont cherché à identifier les relations entre l'abondance de Lippia et les pratiques agro-pastorales. Il est ainsi apparu que la plante est plus présente dans les zones humides, même temporairement, et pâturées en continu, où la dynamique de repousse des graminées n'est plus rendue possible. En revanche, les prairies de fauche sont moins envahies. Comme pour beaucoup de phénomène d'invasion, on retrouve les conditions de perturbation au niveau des pratiques agricoles (labour sans culture,

déprise, pâturage en continu) portant sur un milieu contraignant (précipitations médiocres et très variables dans le temps, inondations temporaires, sols limoneux très érodables) qui entraînent des déséquilibres dans la dynamique de végétation et favorisent l'espèce envahissante.

Dès lors, des expérimentations *in situ* sur des petits quadrats (50 x 50 cm) ont été mises en place. Il s'agissait de soumettre Lippia à différents traitements : herbicides, griffonnage, semis d'espèces fourragères, mise en défens afin d'élaborer la meilleure stratégie de lutte. Les premiers résultats laissent apparaître que la lutte contre Lippia passe par sa destruction puis par l'installation d'un nouveau couvert de graminées et de légumineuses par semis, en le laissant évoluer naturellement. Mais, compte tenu des conditions climatiques, la restauration de la dynamique naturelle en faveur des graminées sera longue (une dizaine d'années environ), avec un pâturage raisonné en fonction de la gestion de la ressource fourragère disponible.

Il s'agit maintenant, de passer à l'échelle de la parcelle en vue de la restauration de prairies permanentes. Le Conservatoire vient de débuter cette étape. Réalisé en étroite collaboration avec les agriculteurs et les éleveurs, ce travail permettra de soumettre les parcelles envahies à différents traitements : labours ou brûlages dirigés ou submersion tardive, suivis de semis d'espèces fourragères, respect du calendrier de pâturage des anciens, qui s'arrêtait à la Chandeleur et reprenait après la moisson pour permettre aux graminées de prendre le dessus sur Lippia.

Les acteurs sont également convaincus qu'il n'est pas de lutte sans prévention. Le Conservatoire a ainsi tenté de convaincre les horticulteurs de retirer Lippia de leurs catalogues. Plusieurs rencontres et entretiens ont été dans ce sens mais la sensibilisation n'est pas facile d'autant qu'elle se heurte à des intérêts économiques. Lippia répond à un besoin des consommateurs. Très couvrante, elle supporte aussi bien les inondations hivernales que la sécheresse estivale et tolère des niveaux modérés de salinité. Aujourd'hui, les horticulteurs continuent à la vendre. ■

GUILLEMETTE HUSSON
CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

>>> Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon
Espace République - 20, rue de la République
34000 Montpellier.
Tél. : 04 67 22 68 28 Fax : 04 67 22 68 27
Mél : cen-ir@wanadoo.fr